

|                                                                                                                                                                        |                                                                                   |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <br><small>CLERMONT-FERRAND</small><br><small>CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE</small> | <b>Profil de poste</b><br><b>CADRE SUPERIEUR DE SANTE</b><br><b>Pôle URGENCES</b> |              |
|                                                                                                                                                                        | Date de diffusion : juillet 2026                                                  | Page 1 sur 4 |

### Libellé de la fiche métier de rattachement

Encadrement d'unité de soins et d'activités paramédicales

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

**Code métier : 05U10**

**DIRECTION/SITE :** CHU Clermont-Ferrand Site Gabriel Montpied

**SERVICE/PÔLE :** Pôle URGENCES – Brancardage site G Montpied – Equipe d'encadrement de nuit

### IDENTIFICATION DU POSTE

**N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :**

**Grade :** Cadre supérieur de santé

**Quotité de travail :** 100%

**Horaires et jours travaillés :** en journée, Forfait cadre, présence du lundi au vendredi - repos fixe le week-end

**Responsable hiérarchique :** Directrice des soins : Isabelle GENES

**Responsable fonctionnel :** Praticien responsable de pôle : Pr SCHMIDT

### DEFINITION DU POSTE

Fonction conforme aux textes régissant la fonction de cadre supérieur de santé

Le Cadre Supérieur de Santé garantit la qualité, la sécurité et l'efficacité de l'organisation des soins du pôle.

Il pilote la politique soignante du pôle en cohérence avec :

- le projet d'établissement ;
- le projet médico-soignant ;
- les orientations du Chef de pôle ;
- les objectifs de la Direction des soins.

Il accompagne les cadres de santé dans le management quotidien, développe les organisations innovantes, favorise la coopération interprofessionnelle et conduit les projets de transformation.

Il est le référent institutionnel des organisations paramédicales du pôle.

### PRESENTATION DU PERIMETRE

Pôle des urgences - Equipe d'encadrement de nuit – Cellule de régulation des lits

### PRESENTATION DU PÔLE DES URGENCES

**Le pôle comprend les unités suivantes :**

- SAMU 63 et SMUR du CHU de Clermont-Ferrand.
- CESU-CFARM : Centre d'Enseignement des Soins d'Urgence – Centre de Formation des Assistants de Régulation Médicale.
- SUA : Structure d'Urgences Adultes
- UHCD : Unité d'Hospitalisation de Courte Durée – 20 lits
- MPUT : Médecine de Post Urgence et Thérapeutique – 30 lits
- M2PU : Médecine Polyvalente Post Urgence – 30 lits

Une équipe de 8 cadres de santé contribue au management des services de soins du pôle des urgences.

Le pôle dispose d'une équipe de compensation et de suppléance IDE et AS.

### PRESENTATION DE L'ENCADREMENT DE NUIT

La continuité de l'encadrement est assurée la nuit pour les sites Estaing et Gabriel Montpied par une équipe de 6 cadres de nuit du lundi au dimanche.

### PRESENTATION DE LA CELLULE DE REGULATION DES LITS

La cellule de régulation des lits est sous la responsabilité hiérarchique de la direction des parcours patients. Elle comprend 4 ETP IDE présents du lundi au dimanche.

|                                                                                                                                                                        |                                                                                   |              |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <br><small>CLERMONT-FERRAND</small><br><small>CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE</small> | <b>Profil de poste</b><br><b>CADRE SUPERIEUR DE SANTE</b><br><b>Pôle URGENCES</b> |              |
|                                                                                                                                                                        | Date de diffusion : juillet 2026                                                  | Page 2 sur 4 |

## MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

**Le Cadre Supérieur de Pôle assure la coordination et l'optimisation des prestations des soins et des activités paramédicales de l'ensemble des secteurs du pôle, dans une optique de qualité et d'efficience. Il manage une équipe de cadres dans une dynamique partagée avec le Chef Médical de Pôle, le Directeur de Pôle et le Directeur des soins référents du pôle et garantit la conduite des transformations organisationnelles.**

En fonction du projet médical et du projet de soins du pôle, il met en œuvre et adapte l'organisation des soins, la gestion des moyens humains et matériels

- Assure le management des compétences des professionnelles avec l'aide des cadres de terrain
- Participe activement, avec les cadres de proximité, les médecins à l'évaluation des pratiques professionnelles
- S'implique dans la vie de l'institution
- Participe au projet d'établissement
- Travaille en équipe avec les cadres supérieurs de santé des autres pôles

Le cadre supérieur de pôle exerce sa responsabilité dans les domaines suivants :

### Mise en place de la délégation de gestion

- Elabore le projet de pôle avec le chef de pôle en cohérence avec le projet d'établissement, le projet de soins et le projet social
- Elabore, met en œuvre et évalue le contrat annuel de pôle
- Contribue au pilotage médico économique du pôle
- Elabore et rédige le rapport d'activité du pôle.
- Répartit des moyens humains et matériels pour une organisation optimale des soins au sein du pôle et au regard de l'activité
- Met en œuvre des objectifs institutionnels concernant le projet de prise en charge du patient et décline les orientations du projet de soins dans le cadre du projet de pôle.

### Conduite de changement

- Pilote et accompagne les évolutions organisationnelles du pôle en lien avec les orientations institutionnelles
- Anticipe les impacts humains, organisationnels et économiques des transformations
- Associe les cadres et les équipes aux projets de changement
- Structure et priorise les projets (organisation des soins, parcours patient, mutualisation des ressources)
- Accompagne le déploiement des projets institutionnels et territoriaux (GHT, GM3, projets transversaux)
- Met en œuvre une démarche d'amélioration continue fondée sur l'évaluation des pratiques professionnelles
- Conduit le changement dans une logique de sécurisation des soins et de continuité de service
- Évalue les effets des changements et ajuste les organisations si nécessaire

### Management stratégique

- Incarne les valeurs institutionnelles et les orientations du projet d'établissement
- Exerce un leadership mobilisateur et fédérateur auprès des cadres et des équipes
- Donne du sens aux actions et aux décisions managériales
- Encourage l'autonomie, la responsabilisation et la prise d'initiative des cadres de santé
- Détecte et valorise les potentiels, accompagne les parcours professionnels et la relève managériale
- Prend des décisions argumentées, assume ses responsabilités et rend compte
- Développe une culture de la coopération interdisciplinaire et du travail en réseau
- Est force de proposition auprès des instances décisionnelles

### Management de proximité

- Assure une présence managériale visible et accessible auprès des cadres de santé et des équipes
- Anime et accompagne l'équipe des cadres de santé dans leurs missions quotidiennes
- Soutient les cadres dans la gestion des situations complexes (RH, organisationnelles, relationnelles)
- Favorise un climat de confiance, de dialogue et de coopération au sein du pôle
- Garantit la circulation fluide de l'information, ascendante et descendante

|                                                                                                                                                                            |                                                                                                             |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| <br><small>CHU CLERMONT-FERRAND</small><br><small>CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE</small> | <p align="center"><b>Profil de poste</b><br/> <b>CADRE SUPERIEUR DE SANTE</b><br/> <b>Pôle URGENCES</b></p> |              |
|                                                                                                                                                                            | Date de diffusion : juillet 2026                                                                            | Page 3 sur 4 |

- Veille au respect et à l'amélioration continue des conditions de travail, de santé et de sécurité des professionnels
- Participe à l'accueil, à l'intégration et à la fidélisation des professionnels
- Met en œuvre une politique d'évaluation, de reconnaissance et de développement des compétences

#### **Qualité et gestion des risques**

- Garantit la qualité des soins ; la sécurité des patients ; la conformité réglementaire.
- Pilote les audits ; les évaluations de pratiques ; les plans d'amélioration.
- Suit les indicateurs : qualité ; sécurité ; certification.
- Développe la culture sécurité.

#### **Pilotage médico-économique**

- Participe au pilotage des effectifs ; des dépenses ; des investissements.
- Contribue à l'efficacité des organisations ; à la maîtrise des coûts ; à l'optimisation des ressources.
- Participe aux dialogues de gestion.

#### **Recherche et innovation**

- Favorise la recherche paramédicale ; les publications ; les communications scientifiques.
- Développe les coopérations universitaires.
- Participe aux projets innovants.

### **COMPETENCES ATTENDUES**

#### **Compétences managériales**

- Animer et de manager une équipe de cadres autour d'un projet commun
- Être capable de gérer les conflits
- Faire preuve de synthèse, de positionnement et d'autorité
- Être capable de décider et d'arbitrer
- Mobiliser et fédérer les équipes autour de la démarche projet
- Déléguer et responsabiliser ses collaborateurs sur des missions définies
- S'approprier les indicateurs d'activité et de qualité, leur donner du sens et les inscrire dans son action managériale quotidienne

#### **Compétences relationnelles et positionnement attendu**

- Avoir le sens de la négociation, de la collaboration et de la diplomatie
- Animer et manager de manière participative et bienveillante
- Savoir élaborer une relation de confiance
- Savoir respecter la zone d'autonomie de chacun
- Être à l'écoute
- Faire preuve de bienveillance et d'une communication adaptée aux situations et aux personnes
- Participer à son niveau de responsabilité au dialogue social
- Faire preuve d'autorité
- Faire preuve de loyauté professionnelle et rendre compte de son activité
- Faire preuve d'un sens de médiation
- Être capable de répondre à une demande exceptionnelle définie
- Avoir le sens du service public

#### **Compétences en gestion**

- Mobiliser les ressources à disposition de manière efficiente
- Répartir efficacement l'allocation des ressources

- Être capable d'engager et/ou de maintenir les dynamiques de mutualisation possibles au sein du pôle et dans une dynamique plus large d'inter polarité
- Gérer le matériel et les équipements

#### **Compétences dans la conduite de projet**

- Piloter un projet et accompagner les cadres dans leurs propres projets
- Conduire des projets et les inscrire dans une démarche précise et évaluée
- Innover, prendre des initiatives, faire preuve de créativité, être force de propositions dans les limites fixées par les directives institutionnelles, des contraintes budgétaires, techniques et humaines
- Faire preuve de capacité d'analyse et de synthèse

#### **QUALITES REQUISES**

##### **Savoir- être :**

- Curiosité, patience, clarté dans les propos,
- Empathie
- Accessibilité et capacités d'écoute
- Loyauté
- Esprit d'équipe développé
- Dynamisme
- Agilité et adaptabilité
- 

##### **Savoir-faire :**

- Sens des responsabilités
- Prise de décision et priorisation
- Devoir de réserve
- Capacités de positionnement au sein d'un pôle pluridisciplinaire
- Négociation et gestion des situations sensibles
- Être force de propositions
- Capacité à donner du sens et à accompagner le changement
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Rigueur professionnelle
- Esprit créatif

#### **RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES**

- Coordination générale des soins, direction des soins et cadres supérieurs
- Equipes médicales et paramédicales du pôle
- Direction de pôle
- Direction Générale, Directions de site et fonctionnelles, Direction des Ressources Humaines
- Secteur extra hospitalier : ARS réseaux de soins, SAS, partenaires territoriaux.
- Université, IFSI.

#### **DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES**

Diplôme de Cadre de santé exigé - Posséder de préférence le grade de cadre supérieur de santé  
Master 2 Management des Organisations de Santé ou équivalent souhaité

#### **CONDITIONS D'EXERCICE**

Avoir une expérience de cadre en gestion d'unité - Participer à la permanence de l'encadrement - Participer aux réunions de la coordination de soins

***Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution.  
Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations  
dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.***